

La Chine agit comme un aimant sur (les entreprises suisses)

19.06.2014

D'un coup d'oeil

L'accord de libre-échange entre la Suisse et la Chine met l'économie suisse en ébullition. Il n'y a qu'à voir le succès de la séance d'information organisée par *economiesuisse* pour ses membres. Une septantaine de représentants d'entreprises, d'organisations et de Chambres de commerce cantonales ont saisi cette occasion de s'informer directement auprès d'experts de l'Administration fédérale des douanes et de conseillers spécialisés en droits de douane, des principales réglementations douanières et relatives aux règles d'origine. Ils ont également pu clarifier des questions en suspens.

À l'heure actuelle, nombre d'entreprises suisses étudient intensément l'accord de libre-échange entre la Suisse et la Chine. Elles souhaitent être prêtes lors de son entrée en force le 1er juillet 2014 et bénéficier d'un meilleur accès au marché chinois en plein essor. Elles comptent aussi utiliser l'avantage dont elles disposent par rapport à des États tiers. L'accord revêt une grande importance pour l'économie helvétique : le poids de la Chine dans les échanges avec la Suisse s'est fortement accru ces dernières années. L'empire du Milieu est aujourd'hui le troisième partenaire commercial de notre pays, après l'Union européenne et les États-Unis.

La multitude et la diversité des questions posées aux experts ont mis en évidence l'importance que les PME comme les multinationales accordent à ce traité de libre-échange. Pendant la séance, l'accent a été placé sur les dispositions douanières et celles relatives aux règles d'origine, qui nécessitent des préparatifs internes et externes de la part des entreprises, ainsi que sur la mise en œuvre de l'accord.

Les entreprises exportatrices et importatrices ont intérêt à se familiariser avec les exigences de l'accord.

Conjointement avec des organisations spécialisées et la Chambre de commerce sino-suisse, *economiesuisse* accompagnera l'accord dans sa phase initiale. Les entreprises qui ont des questions sur l'accord de libre-échange entre la Suisse et la Chine peuvent prendre contact avec *economiesuisse* par courriel ou par téléphone (pme@economiesuisse.ch, +41 44 421 35 35).

L'accord de libre-échange entre la Suisse et la Chine et les principaux documents sont accessibles sous :

Secrétariat d'État à l'économie (SECO)

[Textes des accords](#)

Administration fédérale des douanes (AFD)

[Circulaires](#)

[Échange de données EA](#)

[Commande du formulaire EUR1 CN](#)

© economiesuisse | www.economiesuisse.ch